

CLUB ATHLETIQUE RENAISSANCE AIGLONS

MEMBRE DE LA FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

DECISION N° 012/CARA/PR/25

Portant mise en place du bureau de la ville de Pointe Noire

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

- ✓ Vu les statuts & règlement du Club Athlétique Renaissance Aiglons;
- √ Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Août 2025;
- ✓ Vu les conclusions de la réunion du bureau du conseil d'administration du 04 Octobre 2025;

DECIDE:

<u>Article 1er</u>: Sont nommés membres du bureau de Pointe Noire, les personnes dont les noms et attributions sont désignés ci-après :

- Président :

LOEMBET Landry

Vice-Président :

ONIATY Roger

Secrétaire Général :

PINA SIAS Steve Paterson

- Secrétaire Général Adjoint :

KALALA Christian

Trésorier Général :

OBA ICKET Rostand

- Trésorier Général Adjoint :

MOUMBOUNOU Edgard William

Membres:

- NKOUKA Dabis
- BAZEBIBOUTA MAKOUNDI BANQUET Boris
- DAMBA MANKOU Nyellele

Article 2 : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Pointe Noire, le 20 Octobre 2025



